

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

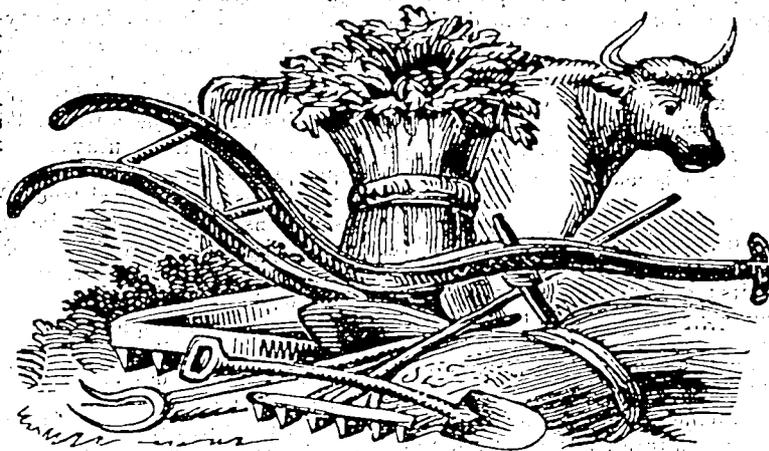
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis.

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Chaque abonné retardataire trouvera le COMPTE de ce qu'il doit pour abonnement à la Gazette des Campagnes, soit dans le numéro du 6 ou du 13 février dernier. Que l'on s'empresse de répondre à l'appel.

CONFÉRENCES AGRICOLES

M. Barnard nous prie d'annoncer qu'il donnera des conférences agricoles aux endroits suivants :

ST. THOMAS (Montmagny), vendredi le 14 mars, à 3 heures P. M. — ST. CAJETAN D'ARMAGH, samedi le 15 mars, à 3 heures P. M. — NOTRE-DAME DE BUCKLAND, dimanche le 16 mars, à 3 heures P. M. — ST. HENRI (Lévis), lundi le 17 mars, à 3 heures P. M. — CHARLEBOURG, mercredi le 19 mars, à 10 heures A. M. — POINTE-AUX-TREMBLES (Portneuf), jeudi le 20 mars à 10 heures A. M. — STE. CROIX (Lotbinière), vendredi le 21 mars, à 10 heures A. M. — STE. APOLLINAIRE, samedi le 22 mars, à 10 heures A. M. — ST. ANSELME (Dorchester), dimanche le 23 mars, à 3 heures P. M.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Il faut bien nourrir les animaux.
Revue de la Semaine : Les fruits de la Révolution à Rome. — Charité de Pie IX. — Ouverture du Parlement Fédéral.
Sujets divers : Le déboisement. — L'initiative individuelle chez les cultivateurs. — Les Sociétés d'Agriculture et les journaux agricoles. — Hygiène des animaux employés aux travaux du printemps. — Art vétérinaire; fractures. — Egouts. — Mise en culture de la surface des tas de fumiers. — Les cailloux au pied des arbres fruitiers.
Petite chronique : L'industrie dans la Province de Québec. — Commerce d'œuf aux Etats-Unis.
Recettes : Un moyen d'économiser l'avoine. — Moyen pour conserver les bois et les préserver contre l'incendie.

CAUSERIE AGRICOLE

IL FAUT BIEN NOURRIR LES ANIMAUX.

(Suite.)

C'est l'alimentation qui forme tous les produits des animaux ; de la quantité et de la qualité des aliments dépend donc l'abondance et les qualités de ces produits. Le lait, la viande, la laine, les petits, le fumier sont la conséquence immédiate et directe de la nourriture.

Tous les cultivateurs sont convaincus de la vérité de ces avancés, ils savent parfaitement que plus le bétail reçoit une nourriture abondante et appropriée à ses besoins, plus ses produits sont élevés et de qualité supérieure. Cependant combien en est-il qui agissent conformément à cette connaissance, combien en est-il qui cherchent à nourrir leurs animaux de la manière la plus convenable ? Il nous fait peine d'avoir à le constater et cependant le fait est si patent, il nous saute tellement aux yeux, qu'il nous est impossible de nous faire illusion à cet égard. Dans la culture canadienne, le bétail est en général très-mal nourri. On tient à faire des économies et l'on ne regarde pas aux conséquences. La nécessité de faire des économies est sans doute incontestable ; mais encore faut-il savoir les faire à propos.

L'économie ne consiste pas précisément à faire le moins de dépenses possibles, mais à les faire à-propos. L'alimentation du bétail peut être très-riche et très-libérale et en même temps fort économique. Tout dépend du choix des aliments et des moyens adoptés pour rendre ces aliments les plus profitables, les plus productifs possibles. En nourrissant avec parcimonie, en n'accordant pas aux bestiaux la somme d'aliments qu'ils exigent, on diminue nécessairement la production et l'économie que l'on a cru ainsi réaliser est une économie ruineuse. *Bien nourrir le bétail, coûte cher, constate l'expérience des peuples ; mais le mal nourrir coûte plus cher encore.*

De tous les produits des animaux, le plus important au point de vue du sol est le fumier. C'est lui qui féconde la

terre, augmente ses produits en quantité et en qualité, l'améublité, la rend d'une culture plus facile, l'empêche de se durcir de se raccornir sous l'influence des sécheresses et rigiditise l'abondance des récoltes. Nous commencerons donc par étudier l'alimentation du bétail sous le rapport de la production des fumiers; puis nous l'étudierons au point de vue des autres produits que nous pouvons nommer produits commerciaux, puisque la plupart est créée en vue de la vente.

" Envisagés au point de vue de la production du fumier, dit M. Eug. Gayot, les animaux ne sont plus que des machines qui transforment le fourrage et la litière en engrais. Et ce produit fabriqué, pour me servir d'une expression reçue, devient, appliqué à la terre, la matière première des produits végétaux."

La faute la plus énorme qu'ait commise notre culture canadienne, c'est d'avoir considéré la terre comme une source intarissable de produits; comme une mine inépuisable de blé, d'orge, d'avoine, etc. Parce que la terre épuisée ne s'arrête pas tout court dans sa production, parce qu'elle continue à produire en dépit de son épuisement, on a cru qu'il serait impossible d'arriver au bout de sa fécondité. Erreur fatale! si la production ne s'arrête pas tout-à-fait, sous l'imprévoyance d'une culture irrationnelle, d'un autre côté, il est bien reconnu que les rendements des récoltes deviennent tellement faibles qu'ils cessent de payer les frais d'exploitation et que la culture devient impossible pour qui sait calculer. Soumise à une culture sans engrais, la terre s'appauvrit graduellement et rapidement, le cultivateur voit en même temps arriver la diminution de sa fortune, puis l'appauvrissement du pays tout entier, puis le dépeuplement et une décadence générale.

Tous ceux qui ont quelque connaissance de l'histoire des peuples et surtout ceux qui ont suivi la marche de l'émigration de notre propre pays, savent que nous ne faisons pas ici une simple théorie, et reconnaissent avec nous que les faits corroborent malheureusement nos avancés. Le monde entier est plein d'exemples qui viennent confirmer nos dires. La décadence de l'agriculture a amené nécessairement celle des peuples.

Des contrées, citées comme des foyers de la civilisation antique et possédant autrefois des populations nombreuses, des villes opulentes, des fortunes individuelles immenses, sont aujourd'hui complètement déchues de leur ancienne splendeur. La Sicile, l'Espagne, le sud de la France, quelques contrées de l'Afrique, surnommées autrefois, et à de si justes titres les greniers de l'empire romain, en sont des exemples bien frappants. Le Canada lui-même n'a pas toujours été ce qu'il est aujourd'hui. Il fut un temps qui n'est pas encore très-éloigné où le Canada exportait d'énormes quantités de blé et d'autres grains; son sol fraîchement livré à la culture possédait une force de production extraordinaire et donnait des récoltes doubles de celle qu'il donne aujourd'hui. Le temps a complètement changé cet état de chose, le sol a été appauvri, sa richesse épuisée; maintenant, il ne produit plus assez pour satisfaire les besoins de la population, et l'on demande à l'importation les objets de consommation de première nécessité et surtout les farines.

Les cultivateurs, n'obtenant de leurs terres que de pauvres récoltes, n'ont pu donner à leurs travailleurs, à leurs journaliers, un salaire proportionné à leurs besoins et ceux-ci se sont vus dans la nécessité d'émigrer et d'aller demander à des voisins plus fortunés un travail mieux rétribué. Que l'on ne se fasse pas illusion sur les causes de l'émigration. N'allons pas dire que le Canadien est trop amateur

des voyages. Non, ce n'est pas le désir de voir des pays nouveaux qui a poussé des familles entières à s'expatrier, à abandonner le clocher, le sol qui les a vues naître; à quitter leurs parents, leurs amis. Ce désir a pu pousser quelques rares jeunes gens à s'expatrier, mais il n'aurait certainement pas été suffisant pour décider des familles entières. L'appât du bien-être matériel est un stimulant autrement puissant que le désir de voir des pays étrangers, et c'est lui surtout qui a produit l'émigration. Si l'on avait pu leur offrir les mêmes avantages, un salaire proportionnellement aussi élevé que chez nos voisins, avec la perspective d'un avenir moins exempt de misères, l'émigration n'aurait jamais pris les proportions effrayantes que l'on remarque depuis quelques années.

Des aveugles nieront l'existence de l'émigration, et des soi-disant penseurs, tout en admettant son existence, voudront l'attribuer à d'autres causes. Ni les uns ni les autres ne connaissent le sujet qu'ils traitent, ou bien ils manquent de la rectitude de jugement nécessaire pour étudier convenablement cette vitale question.

Ne cherchons pas d'autres raisons, l'émigration est produite par le désir des forts salaires et des jouissances matérielles qui en sont la conséquence. Or, l'agriculture, dans son état actuel, ne peut satisfaire ce désir, elle est trop pauvre, le sol est devenu trop infertile pour satisfaire à ces exigences. Pour arrêter l'émigration, il faut que les choses changent, il faut que la culture s'améliore, et que les rendements par arpent augmentent.

L'engrais est le seul moyen qui nous reste pour fertiliser nos terres appauvries et pour augmenter la production. Mais ces engrais, on ne peut se les procurer en volume convenable que par le bétail, et par le bétail bien nourri. Le bétail est donc réellement pour nous la condition première de la production agricole et nous pouvons ajouter la base de l'existence d'une nation. Sans lui, la culture souffre, produit misérablement et ne peut donner à ses travailleurs les salaires convenables.

Mais ce fumier si nécessaire, si indispensable, n'est pas toujours également riche, ni également abondant. Le bétail nourri pauvrement, donne peu de fumier et ce fumier est moins fertilisant que lorsqu'il provient d'un animal recevant une alimentation copieuse. D'un autre côté, plus le prix de revient du fumier sera bas, plus la fertilisation du sol sera faite économiquement; ou en d'autres termes, si le bétail paie avec son lait, sa laine, sa viande, ses petits, tous ses frais de nourriture et d'entretien, il donnera un fumier qui n'aura rien coûté au cultivateur et alors sans dépense aucune, à part les frais de charroyage et d'étendage, celui-ci pourra ramener dans la terre son ancienne fécondité.

C'est à cela que doit sans cesse tendre le producteur. Il lui faut choisir son bétail avec tant de soin, rechercher si bien les spéculations les plus avantageuses dans la position, où il se trouve, donner à chaque espèce de bestiaux une nourriture si convenable, que les produits autres que le fumier puissent payer à eux seuls tous les frais de temps du bétail, et par là arriver à obtenir le fumier gratuitement. Or, de tous les moyens employés pour obtenir une production économique, le principal est l'alimentation abondante et appropriée aux genres de produits demandés.

L'alimentation convenable doit commencer dès les premiers instants de la vie animale. Les reproducteurs doivent tout d'abord recevoir une nourriture substantielle et choisie; car c'est par l'alimentation que se développe le produit de la conception. Pour donner une idée plus juste de la nécessité de nourrir plus abondamment les femelles pleines et

d'augmenter la quantité des aliments à mesure que la gestation avance, nous ferons connaître qu'en moyenne le poids des petits est d'un dixième de celui des mères. Dans la pratique, on donne généralement la préférence aux petits les plus développés; car ils annoncent presque toujours en même temps une plus grande vitalité, une plus grande force.

Mais ce plus grand poids des petits est toujours le résultat de l'alimentation reçue par la mère; il faut donc nourrir substantiellement les femelles, avant, pendant et après la gestation, afin qu'elles puissent toujours fournir amplement aux besoins de leurs petits, pendant la vie utérine et pendant l'allaitement.

De nombreuses études ont été faites à ce sujet; nous en rapportons ici une très-concluante due à M. Boussingault. L'étude eut lieu sur trois poulains provenant de juments pesant de 800 à 1000 lbs. En naissant, les poulains pesaient en moyenne 101½ lbs, et pendant l'allaitement ils ont gagné en moyenne par jour, 2 livres et 1 once.

Dans une autre expérience, il obtint les résultats suivants :

De la naissance à 3 mois, les animaux ont gagné en moyenne, par jour.....	2 lbs et ½ once
De 3 à 6 mois.....	1 lb et 3 onces
De 6 à 9 mois.....	1 lb et ¼ once
Depuis le sevrage jusqu'à l'âge d'un an.....	11 onces.

Si du cheval, nous passons aux bêtes-à-cornes nous voyons les mêmes résultats se produire quoique dans des proportions différentes. Ainsi le veau, au lieu d'avoir à sa naissance un poids égal au dixième de celui de sa mère, n'est que d'un treizième en moyenne. Mais la proportion de sa croissance est la même aux différentes époques de sa jeunesse; c'est-à-dire que l'accroissement en taille et en poids est d'autant moins élevé que l'on s'éloigne davantage du moment de la naissance et qu'on se rapproche plus de l'état adulte. En outre, de toutes les expériences entreprises sur l'alimentation des veaux et qu'il serait trop long de rapporter ici, il résulte que le mode de nourrissage conduit sûrement au but cherché, que les aliments sont les matières premières de la structure et que les animaux se font par la bouche. Par conséquent de l'alimentation plus au moins abondante, plus au moins appropriée à la production future de l'animal, dépend le succès plus ou moins complet de cette production.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

Une des plus grandes douleurs qu'ait endurées le vénéré Pie IX depuis l'envahissement de Rome par les Piémontais, c'est celle que lui cause le spectacle de l'immoralité que les usurpateurs affichent dans la Ville Eternelle. L'occupation de Rome par la Révolution, la spoliation des ordres religieux, les insultes au clergé, la mort de quelques-uns de ses membres, les menaces lancées contre le Saint-Père lui-même ont été sans doute de bien grandes douleurs pour son cœur paternel; mais il les a acceptées comme des épreuves nécessaires à la sanctification des enfants de l'Eglise.

En face de ces épreuves, il est demeuré impassible, soutenu par sa foi en un meilleur avenir. Malheureusement les impies ne se bornent pas à ces actes infâmes; ils sont jaloux de l'amour et du respect que les Romains gardent à l'égard du Saint-Père; ils sont jaloux de leur pitié et travaillent avec un ardeur diabolique à détruire la foi dans leur cœur, à les démoréaliser. Alors Pie IX, que la persécution ne peut émouvoir, est indigné des attaques lancées

contre l'honneur, la sainteté et la divinité du christianisme; se lève, proteste contre les actes iniques des colporteurs d'immoralités et enjoint le gouvernement de faire taire ces infâmes.

« Déjà plusieurs fois, dit l'*Echo de Rome*, le vicaire de Sa Sainteté est intervenu ainsi en faveur de la décence cyniquement foulée aux pieds. Il y a quelques jours, un scandale, qu'on devait croire impossible dans la chrétienté, sous les yeux du Pape, dans une ville que quinze siècles avaient nommé "la Sainte," a soulevé une pareille indignation. Un journal immonde s'est mis à publier une série d'articles qu'on croirait rédigés par une société de démons, contre la divinité de Jésus-Christ; les plus hideux blasphèmes, les insinuations les plus déplacées, des grossièretés de goujats, s'étaient chaque matin dans ses colonnes et étaient distribués aux passants, aux enfants et aux femmes surtout. »

Aussitôt que la nouvelle en fut arrivée au Vatican, il n'y eut qu'un cri d'indignation et d'horreur. « Les malheureux! s'est écrié le Saint-Père, » et il a versé d'abondantes larmes. Le silence devenait impossible; aussi, dès le soir même, le cardinal-vicaire écrivait-il la lettre suivante au procureur du roi, pour protester contre ces impiétés :

« Le journal la *Capitale* contient dans quatre de ses numéros, le dernier desquels a paru en date du 31 janvier écoulé, un article de fond ayant pour titre *Vita di Gesù Christo*, dans lequel l'impie écrivain vomit tant et de si horribles blasphèmes et hérésies contre la personne auguste de l'Homme-Dieu, qu'il éclipse Arius et Renan eux-mêmes, et soulève un sentiment d'horreur et de dégoût en quiconque conserve dans son cœur quelque sentiment de religion.

« Les fidèles espéraient que Votre Seigneurie à laquelle incombe, par devoir, d'intimer la saisie des journaux coupables de délits de presse, et qui ne peut pas avoir lu ces articles impies,—les fidèles espéraient, dis-je, que V. S. aurait ordonné, en vertu de la censure répressive, la suppression des susdits numéros de la *Capitale* à cause du délit de lèse-religion. Mais ayant attendu en vain ce résultat pendant quelques jours, ils viennent de s'adresser au soussigné cardinal-vicaire, pour faire parvenir à V. S. les remontrances et les protestations les plus vives contre un scandale si grave, auquel on n'a pas encore mis de terme.

« On ne saurait s'excuser de ne pouvoir procéder contre de telles impiétés, selon les prescriptions de la loi, puisque ces impiétés sont en opposition ouverte avec le Statut.

« Car, si le Statut n'est point une lettre morte, son premier article reconnaît la religion catholique, apostolique, romaine, comme seule religion de l'Etat.

« Mais, comment cela peut-il être vrai, s'il est permis d'insulter dans les feuilles publiques le divin auteur de cette même religion, celui sur lequel est placé son fondement? Bien plus, une impiété n'offense pas seulement la religion catholique, mais aussi les chrétiens du monde, lesquels, bien que hors de l'Eglise, en tant qu'ils appartiennent à des confessions hétérodoxes, n'en reconnaissent et n'en adorent pas moins Jésus-Christ comme le vrai Fils de Dieu.

« Un gouvernement, soit qu'il se dise chrétien, soit qu'il se déclare seulement partisan de la liberté des cultes, serait obligé de saisir des journaux si coupables; car s'il a le devoir de protéger les droits de ses sujets en empêchant qu'on les viole, il ne peut certes pas permettre que l'on offense publiquement le culte de qui que ce soit.

« Si les lois de tous les Etats obligent les magistrats de défendre les biens et la vie des citoyens, sachez, monsieur le procureur, que pour les catholiques, plus précieuse et plus chère que leur avoir et même que leur vie est la religion,

Et cependant parmi les diverses séquestrations qui parfois sont ordonnées par vous, quand est-il arrivé d'en voir une infligée à d'impies journaux, si nombreux cependant, pour offenses à la religion catholique et à son auguste chef, le Souverain Pontife? Si la plus petite offense de la presse contre le Roi est rigoureusement punie, devraient-elles rester impunies les injures vomies par la *Capitale* contre le Roi des rois qui, jaloux comme il l'est de son honneur, tôt ou tard exercera ses vengeances sur ses blasphémateurs, non moins que sur ceux qui, obligés par leurs charges d'empêcher ces outrages, permettent au contraire que sa sainte vie employée tout entière au salut des hommes, soit décrite par une plume infernale et soit traînée dans la boue?

"Ceci exposé, le cardinal vicaire soussigné se flatte que ces justes réclamations parviendront, M. le Procureur, à vous induire à empêcher ce scandale en défendant au directeur du susdit journal la continuation de la vie de Jésus-Christ, ou bien en faisant saisir ce journal quand il publiera des articles sur ce sujet.

"Si cependant ces réclamations restaient sans effet, le soussigné vous prévient dès à présent que, par devoir de son ministère et pour que les fidèles ne se scandalisent pas de son silence, il publiera dans les journaux catholiques la présente lettre, afin que tout le monde connaisse à quelle triste condition est réduite aujourd'hui la Métropole du monde catholique où l'on peut impunément offenser, par les plus horribles outrages, la personne divine de Jésus-Christ."

Si le Procureur du Roi avait été un homme soucieux de la dignité de son maître, les misérables démoralisateurs auraient été immédiatement mis à l'ordre. Mais non, en réponse à la lettre du cardinal-vicaire, il invoqua la liberté de la presse au moment même où il enfreignait cette liberté, en poursuivant lâchement les journaux religieux qui ont encore l'audace de s'opposer aux iniquités piémontaises.

— Entre mille faits qui nous démontrent l'extrême charité de Sa Sainteté, *l'Echo de Rome* cite les suivants :

"A chaque fois que le monde catholique témoigne de son dévouement pour le Souverain-Pontife, en déposant à ses pieds l'obole de l'amour filial, les organes de la secte ne manquent pas de s'écrier que le Vatican est un puits qui absorbe tout sans jamais rien donner, voulant ainsi faire entendre, lorsqu'ils ne le disent pas sans détour, que Pie IX ne connaît pas la charité chrétienne."

"Le *Journal de Florence* apporte presque chaque jour, en citant les actes de générosité du Saint-Père, la réfutation de ces paroles aussi sottes que fausses, et montre par les faits le noble emploi que Pie IX sait faire des aumônes du monde catholique. Ces aumônes ne font que passer par ses mains : son cœur est le canal par lequel elles se déversent sur ceux de ses enfants qui sont dans le besoin. La persistance de la mauvaise presse dans ses mensongères assertions nous oblige de revenir sur ce sujet et à démontrer par d'autres faits que de toutes les vertus qui oront le front vénérable et auguste de notre Saint-Père, la plus belle, la plus éminente, la plus digne d'admiration est précisément la charité.

"Nous ne prétendons pas faire une énumération complète de tous les actes de bienfaisance qui ont illustré son règne, il faudrait pour cela écrire un volume; il nous suffira de citer au hasard les faits qui se présentent en ce moment à notre mémoire.

"Lors de son voyage au Chili, il trouva dans une cabane rustique un officier anglais qui, abandonné de tous, se torturait en proie à d'horribles souffrances, sur un misérable grabat. Bien qu'il se trouvât devant un hérétique, Pie IX, qui

n'était alors que l'abbé Jean Mastri Ferretti, s'arrêta pour lui prodiguer des secours abondants et de tendres consolations.

"Un jeune paysan, les yeux mouillés de larmes, faisait un jour de vains efforts pour pénétrer à travers la haie des gardes suisses jusqu'au Saint-Père, auquel il voulait présenter une supplique. Pie IX ordonna de le laisser approcher, l'écouta avec une bonté paternelle, et, touché de l'amour filial qui l'avait porté à une telle démarche, pourvut aux besoins de sa vieille mère jusqu'au moment où elle mourut.

"C'est à la charité de Pie IX que les pauvres de l'Irlande durent de ne pas succomber aux tortures de la faim en 1847. La somme qu'il leur fit parvenir s'élevait à plus de 600,000 fr. Dans l'espace de peu d'années il employa en œuvres de charité l'immense somme d'environ 6,000,000 de francs, qui lui avait été offerte par la catholicité durant le temps de son exil de Gaète.

"Le sultan envoya à Pie IX une magnifique selle garnie de pierres précieuses les plus rares, et la reine d'Espagne lui fit don d'un calice d'or ruisselant de perles fines et de diamants. Sa Sainteté fit vendre toutes ces pierres précieuses et en employa le produit à l'ouverture des fours publics à l'usage des pauvres et à la construction de maisons pour loger les familles malheureuses.

"Il n'existe pas une nation, pas une province, pas une ville, pas une bourgade visitée par le malheur, qui n'ait senti les effets de la générosité de Pie IX. Sa charité, chaque jour invoquée, ne l'est jamais en vain.

"Pour rester dans les faits qui se passent actuellement sous nos yeux, nul n'ignore que N. S. Père s'est lui-même chargé de l'entretien des nouveaux évêques d'Italie auxquels le gouvernement refuse la jouissance des avantages matériels attachés à leur haute dignité, dans le but sans doute de les priver de la satisfaction de faire du bien autour d'eux. Les dits évêques s'élèvent au nombre de plus d'un cent, cet acte d'immense charité coûte au Vicaire de Jésus-Christ de six à huit cent mille francs par an.

"On a beaucoup parlé dernièrement du suicide de César Filibecchi, de ce sectaire qui avait été envoyé à Rome pour attenter à la vie de Pie IX et qui, après avoir employé au service de la secte sa fortune et sa jeunesse, fut oublié de ses anciens complices, ainsi qu'il s'en plaignait avec amertume dans sa dernière lettre. Si sa veuve et son fils ont aujourd'hui un toit et du pain, c'est à la charité de Pie IX qu'ils le doivent.

"Un épouvantable accident venait dernièrement priver de la vie une certaine Maria Fabre et laisser sur le pavé ses trois jeunes enfants. Pie IX a pourvu à leur avenir, en les plaçant à ses frais dans des maisons chrétiennes d'éducation. L'infâme feuille garibaldienne la *Capitale*, qui accompagnait la triste nouvelle de la mort de cette femme, de cette sotte réflexion : "Nous verrons ce que saura faire la charité des prêtres," s'est bien gardée d'instruire ses lecteurs de l'acte bienfaisant de notre Saint-Père; mais le fait n'en est pas moins là, et il parle plus éloquemment que toutes les louanges.

"Nous le répétons, nous n'avons fait que citer au hasard quelques traits. Mais ils démontrent suffisamment combien sont absurdes les assertions des organes sectaires, et expliquent le zèle croissant des fidèles pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre, qu'on pourrait aussi appeler le Denier des pauvres."

— Le 5 mars courant, à trois heures de l'après-midi, Lord Dufferin escorté par la cavalerie volontaire d'Ottawa, se ren-

dit au Parlement pour faire l'ouverture de la première Session du second Parlement de la Puissance du Canada.

L'Hon. M. Chauveau annonça que Son Excellence ne prononcerait le discours du trône que lorsque la Chambre des Communes aurait fait le choix d'un Orateur. Alors les membres se rendirent à leur Chambre et Sir John A. Macdonald proposa que l'Hon. James Cockburn fut appelé à remplir ce poste important. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Le 6, à trois heures, Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu de nouveau au Parlement, accompagné d'un brillant état-major et a prononcé le discours du Trône.

Le discours célèbre d'abord la prospérité dont nous jouissons, puis il annonce qu'une charte a été accordée à une compagnie de capitalistes canadiens pour la construction du Chemin de fer du Pacifique et que cette compagnie a promis formellement de poursuivre avec vigueur cette œuvre importante. Il parle ensuite de l'élargissement du canal Welland, de la construction prochaine de ceux de la Baie-Verte et du Saint-Laurent, des bienfaits de l'immigration, et engage la Législature à fournir d'amples moyens pour augmenter le nombre des étrangers qui viendraient s'établir en Canada. Puis il fait connaître la terminaison prochaine de la compilation du dernier recensement; la nécessité d'adopter un système convenable pour recueillir toutes les informations qui se rapportent à la statistique; l'importance de passer une loi pour réformer les différentes lois en force relativement à la représentation du peuple; la présentation d'une loi concernant le pilotage, les maisons de Trinité et la marine marchande. Il promet ensuite que des mesures seront mises devant la Législature pour régler les poids et mesures et pour amender les lois d'inspection. Il termine en exprimant l'espérance qu'aidés par la Divine Providence les représentants du peuple travailleront énergiquement au bonheur du peuple Canadien et à la prospérité de l'Empire.

Le reste de la séance fut employé à la nomination des Comités et à quelques questions de privilèges.

Le déboisement

Nous apprenons par le *Nouveau-Monde* qu'il vient de se former à Montréal une société pour encourager la plantation des arbres dans les vieilles paroisses.

Les associés s'engagent à planter, chaque année, au moins dix arbres forestiers, dans l'endroit qui leur semblera le plus convenable.

Ils feront aussi des efforts pour augmenter le nombre des hommes de bonne volonté qui composent cette société.

A une assemblée des promoteurs de la société pour le reboisement de la province de Québec, tenue aux bâties du Parlement, à Québec, le 13 novembre 1872, M. Louis Lévesque, de D'Aillebout, fut nommé Président; M. H. G. Joly, de Lotbinière, 1er vice-Président; M. F. Wood Gray, de Québec, 2nd Vice-Président.

M. le Président fut chargé de faire connaître, par l'entremise de la presse, le but de cette société et de faire rapport chaque année, par la voix des journaux, des résultats obtenus.

A cette fin, le Président est chargé de correspondre avec autant de personnes qu'il le jugera nécessaire pour promouvoir les fins de cette société.

Nous donnerons plus de détails à un prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

L'initiative individuelle chez les cultivateurs

L'initiative individuelle est sans contredit la grande puissance de l'avenir, comme le dit M. A. De Lavalette; c'est donc de ce côté que doivent se porter les efforts des cultivateurs intelligents et dévoués à leur pays. Lorsque les habitants des campagnes voudront s'occuper sérieusement de leurs affaires, sans attendre qu'on les y pousse comme malgré eux, ils obtiendront de magnifiques résultats, et le jour où l'agriculture tiendra le premier rang, le pays deviendra riche et prospère, car c'est par elle que tout arrive. *Nous voudrions que cette vérité fut gravée dans le fonds de toutes les consciences.*

Il n'y a qu'un pas à faire, et la cause est gagnée: VOULOIR — Profiter des conseils que nous offrent ceux dont le dévouement à la cause agricole est reconnu; mettre en pratique leurs sages enseignements; aider surtout à la propagation des journaux agricoles qui leur sont dévoués et qui veulent bien se mettre à la tête du mouvement agricole, en secondant les efforts de ceux qui ont mission spéciale de promouvoir les intérêts de l'agriculture.

Que les cultivateurs influents, dans chaque paroisse, invitent leurs amis à souscrire à un journal agricole, et ils trouveront dans ce journal un auxiliaire puissant quand il s'agira de défendre leurs intérêts.

Il suffira de lire l'article suivant, pour connaître toute l'importance d'un journal agricole.

Les Sociétés d'Agriculture et les Journaux Agricoles

Les Sociétés d'agriculture contribuent puissamment à l'amélioration de l'agriculture, et peuvent exercer une grande influence sur son avenir. Par des concours habilement dirigés, par des primes distribuées avec discernement, le bétail s'est généralement perfectionné, des races meilleures ont apparu dans les expositions et se sont propagées de tous côtés. Les instruments aratoires se trouvent aussi dans des conditions plus avantageuses, quoiqu'il y ait encore beaucoup à obtenir sous ce rapport; il est difficile d'éloigner le cultivateur de sa vieille routine: il tient à un ustensile comme à un meuble de famille, et ne s'en sépare qu'avec peine et regret; il ne veut pas même le plus souvent essayer d'entrer dans la voie du progrès, et ce ne sera que par des efforts inouïs que l'on obtiendra peut-être un résultat favorable. Le temps est un grand maître et ses leçons répétées chaque jour doivent nécessairement profiter tôt ou tard.

C'est surtout par des journaux agricoles que l'on peut faire à l'agriculture un pas immense. Il ne suffit pas de créer quelque chose de bon, il faut encore le mettre à jour par les secours puissants de la publicité. Les découvertes de la science, les résultats d'une bonne pratique, doivent être publiés, afin que chacun puisse apprendre ce qu'il ignore, expérimenter ensuite, et se convaincre ainsi par lui-même de la vérité des doctrines enseignées.

Les Sociétés d'agriculture perdent en partie le fruit de leurs travaux par l'isolement dans lequel elles vivent. Quelques-unes à la vérité, encouragent une publication agricole, mais cela ne suffit pas. Il faudrait que toutes les sociétés d'agriculture souscrivissent à une publication qui leur serait dévouée, et qui ferait connaître aux cultivateurs les travaux de chacune.

Tous ces efforts combinés produiraient des merveilles, car l'émulation viendrait aussi servir de stimulant à chaque société dont tous les membres tiendraient à prouver qu'ils cherchent à arriver à une production plus considérable, et par conséquent au bien-être de tous; car celui qui consomme le plus est celui qui s'éloigne davantage de la misère. Nous le savons par expérience l'isolement ne représente que l'impuissance, malgré des efforts inouïs, et la force résulte toujours de l'association.

Nous croyons donc qu'il y aurait intérêt pour tous à ce que

les sociétés d'agriculture d'un district, et même d'une province, s'entendent entre elles de façon que, tous les ans, une partie de leurs membres pût former un congrès agricole tenu tantôt à un endroit tantôt à un autre. Les membres de ce congrès se rendraient alors un compte exact des efforts tentés par les cultivateurs pendant le courant de l'année; les divers systèmes seraient largement discutés, les bonnes doctrines mises à jour: car tous viendraient apporter le résultat de l'expérience et du savoir.

Chacun des membres retournerait alors dans sa localité avec des idées bien arrêtées sur les meilleurs assolements à suivre, les nouvelles cultures à introduire, les plantes et racines fourragères à propager, les races de bestiaux les plus favorables à l'engraissement et aux travaux des champs, les instruments perfectionnés qui fonctionnent avec le plus d'utilité et d'économie, les engrais qui s'approprient le mieux à telle plante, à tel sol, les fruits les plus estimés et les plus méritants, la conduite des arbres, etc.; on s'occuperait enfin dans ce congrès de tout ce qui pourrait avoir quelque intérêt pour le département ou la province. Tous les comités possèdent des hommes intelligents et laborieux, on pourrait donc attendre beaucoup de leur science et de la pratique à laquelle ils se livrent depuis longues années.

Les associations, les congrès, les réunions des sociétés agricoles, ne suffisent point pour obtenir des résultats prompts et rapides: il faut encore faire connaître par la publicité les travaux du cabinet, les bonnes doctrines, les essais tentés, et les travaux multiples du congrès.

C'est dans ce but que nous ouvrons nos colonnes à tous les hommes qui se livrent sérieusement aux travaux des champs, car nous tenons à propager les doctrines et les découvertes propres à faire progresser l'agriculture, cette mère nourricière du genre humain. Nous l'avons déjà dit souvent, il ne suffit pas de bien faire, il faut encore publier partout qu'on a bien fait, afin de trouver des imitateurs. C'est là une des conditions nécessaires au progrès, à la civilisation.

Il est facile d'entrevoir les services que rendraient les sociétés agricoles réunies dans l'intérêt du bien public, combinant alors ensemble leurs moyens d'action, discutant les projets d'amélioration et les mesures à prendre pour y parvenir; puis un journal, rendant compte de tous les débats, résumant des faits qui seraient portés à la connaissance de tous.

Quoiqu'il advienne à ce sujet, nous pensons que les sociétés d'agriculture doivent réunir leurs efforts et ne plus vivre dans l'isolement; ils l'ont déjà beaucoup de bien; ils en feraient, sans aucun doute, davantage encore par l'association.

Pour ce qui nous regarde, nous offrons franchement notre concours aux sociétés d'agriculture; nous chercherons, par tous nos efforts, à régénérer l'agriculture souffrante; nous ne négligerons rien pour la placer au rang suprême qu'elle devrait occuper depuis longtemps, et pour donner aux agriculteurs intelligents et laborieux une position beaucoup plus en harmonie avec les services qu'ils ne cessent de rendre chaque jour à la société.

Pour accomplir cette grande œuvre éminemment utile, nous comptons toujours sur le concours des hommes de cœur, de ces hommes dévoués qui jouissent dans notre pays d'une influence justement méritée; nous savons qu'il n'en manque pas parmi nos abonnés, et nous avons la certitude qu'ils ne nous feront jamais défaut.

Association, publicité, voilà les deux grands leviers d'une puissante et féconde organisation sociale.

Hygiène des animaux employés aux travaux du printemps

Nous avons signalé les affections les plus communes qui viennent au printemps assaillir les animaux de travail et trop souvent interrompent les travaux de l'agriculture dans les moments les plus critiques et les plus pressants. Dans cet article, nous indiquerons aux cultivateurs les premiers soins à donner.

Premiers soins à donner. Au début de toutes les maladies, il y a souvent des signes inconstants et qui ne permettent pas toujours de préciser au juste la nature et le siège de l'affection.

C'est ce qu'on peut appeler état d'*incubation*. Les propriétaires, qui ne peuvent être trop circonspects en pareil cas, doivent s'empresser de recourir à l'homme de l'art. La temporisation, en pareil cas, est toujours funeste à ses intérêts bien entendus. Cependant il est très-avantageux de prendre quelques précautions et de faire en attendant ce qu'on appelle de la médecine *expectante*.

La médecine d'expectante est un peu d'hygiène, un peu de médecine, un peu de chirurgie vulgaire, et dont l'usage, l'emploi, les méthodes, peuvent être appliqués par l'homme un peu intelligent.

De la fourbure. Au début des travaux de printemps et des premières chaleurs, les jeunes et même les vieux chevaux, si le repos d'hiver a été long, forcé pour ainsi dire, sont assujettis à une maladie assez commune et qu'on connaît généralement sous le nom vulgaire de *fourbure*, de *fourbature*. C'est une congestion de sang, une sorte d'apoplexie qui siège dans l'intérieur des sabots de devant, rarement dans ceux de derrière.

Le cheval fourbu conserve assez d'appétit, ne paraît pas trop triste; mais si on le déränge de place, on s'aperçoit de sa roideur et de sa difficulté à marcher; ses membres de devant sont roides, portés en avant, et, s'il avance, on voit qu'il cherche à faire son appui sur ses talons. On dit alors qu'il marche comme sur des épines. Si on porte la main sur les sabots, on y sent une chaleur plus élevée qu'à l'ordinaire.

Quand l'appui est très difficile, très douloureux, le cas peut devenir très grave, il peut y avoir hémorragie dans l'intérieur des sabots, et alors il faut avoir recours à l'homme de l'art. Hors ces cas, le propriétaire peut donner lui-même les premiers soins; et ceux-ci consistent à mettre le cheval à la diète, à lui pratiquer une saignée au cou de trois ou quatre pintes de sang, suivant l'âge et la taille; débarrasser le cheval et faire prendre des bains froids de longue durée aux sabots de devant. L'eau ne doit pas dépasser les genoux et les jarrets; on renouvelle ces bains le plus fréquemment possible.

À défaut d'eau propice, on peut y suppléer par des baquets en bois au fond duquel on place de la paille; quand le cheval fait son appui, on y verse de l'eau froide. On alterne chaque sabot de deux en deux heures, en renouvelant l'eau. Pour rendre l'eau plus froide, on y ajoute, par dix pintes environ, deux livres de sel de cuisine.

Pour passer la nuit, ou si la surveillance devient onéreuse et difficile, on place autour des deux sabots des cataplasmes astringents, composés de bouse de vache délayée avec de l'eau fortement salée, ou même de la terre grasse.

On arrose ces cataplasmes avec de l'eau froide, le plus souvent possible.

La fourbure ordinaire doit disparaître dans l'espace de vingt-quatre à trente-six heures.

Des Gourmes. En agriculture on désigne sous le nom de cheval gourmeux tout cheval qui jette par les naseaux une matière muqueuse et jaunâtre, avec ou sans abcès autour de la gorge.

Les premiers soins consistent à séparer les malades des sains, à les tenir chaudement. La gourme des poulains, qui n'est pas rare chez les vieux chevaux, pourrait se communiquer à ceux qui sont sains.

On applique au malade des cravates chaudes; ce sont ordinairement des peaux d'agneaux; mais on peut se contenter d'étoffes de laine.

Les vieux chevaux sont soumis à la diète et aux boissons tièdes; les poulains peuvent recevoir demi-ration.

Aux uns et aux autres on administre des bains de vapeur désignés sous le nom vulgaire de *fumigations*.

Au sujet des fumigations, nous avons à signaler une erreur très commune. On est dans l'usage, dans le but d'adoucir ces bains, de faire bouillir avec l'eau des mauves, de la guimauve, et même du son de blé. Ces matières sont nuisibles au but qu'on se propose, et voici pourquoi:

La graine de lin, les mauves, les guimauves, le son, contiennent un principe gras, muqueux, qui, par sa légèreté, surnage à la surface de l'eau et empêche son évaporation. Par l'emploi de ces diverses matières, il ne se dégage pour ainsi dire que de la chaleur, et cependant le but véritable est d'ob-

tenir des vapeurs d'eau, qui, entraînées par l'air respiré, vont dans les narines, la gorge, les bronches et les poumons, y porter un adoucissement qui calme les irritations dont ces parties sont le siège.

L'eau pure, à l'état presque bouillant, donne d'abondantes vapeurs. Le procédé que nous indiquons, quoique plus simple, donne des résultats plus certains.

Le défaut de précaution, l'indocilité de certains animaux, et surtout celle des poulains, peut donner lieu à des accidents de brûlure qu'il est essentiel de prévoir.

Pour obvier à ce grave inconvénient, tant pour les hommes que pour les animaux, le vase qui contient l'eau doit se mettre au fond d'un sac, dont l'ouverture se place sous le nez du malade, et avec l'entrée duquel on enveloppe la moitié de la tête. Si l'eau se renverse, ce qui arrive souvent, elle reste dans le sac, ou du moins ne peut s'étendre.

Avec des précautions et surtout un peu de patience, on arrive toujours à administrer des bains de vapeur aux animaux les plus indociles. Ces bains procurent un état de somnolence qui indique suffisamment des effets calmants d'un grand mérite dans ce cas.

Deux bains de vapeur par jour, d'une demi-heure chacun, sont un moyen simple et économique dont les résultats sont toujours avantageux et jamais nuisibles.

Art Vétérinaire

FRACTURES.—Pendant l'hiver, les chevaux sont souvent exposés à se blesser grièvement par suite de chutes sur la glace ou la neige durcie.

Quelquefois ces blessures sont dangereuses et il arrive même qu'elles sont incurables. En premier lieu sont les fractures. Les os de la jambe et de la hanche, sont très sujets à être fracturés. Lorsque l'os est brisé sans être déplacé, c'est alors une fracture simple; lorsque l'os est cassé et les parties avoisinantes déchirées c'est une fracture composée, si l'os est broyé, c'est alors une fracture écrasée.

Une opinion généralement répandue parmi les cultivateurs, c'est que les os brisés ne se réunissent pas; c'est une erreur, car chez le cheval la fracture est tout aussi susceptible de guérison que chez l'homme mais la difficile c'est de tenir le patient dans cet état de repos nécessaire pour la réunion des os fracturés. Une considération qu'il ne faut jamais oublier avant d'entreprendre la cure d'une fracture c'est la valeur de l'animal. Dans les fractures composées il vaut mieux sacrifier l'animal (à moins que ce ne soit un jument ou un étalon de prix) c'est le parti le plus profitable et peut-être le plus humain.

Les fractures simples peuvent être traitées avec assez de succès. Les fractures de l'os de la hanche sont fréquentes et comme cet os est couvert d'épaisses couches de muscles il est quelquefois difficile de les constater.

Lorsqu'il y a fracture, le cheval boite très bas et traîne sa jambe sans pouvoir la mouvoir dans aucun sens, quelque fois il s'arrête incapable de faire un pas de plus, d'autres fois il peut parcourir encore une distance considérable.

Voici la manière de traiter cette fracture :

S'il y a gonflement des muscles il faut appliquer de suite des compresses d'eau chaude et donner à l'animal une nourriture riche mais pas chargeante.

Il sera nécessaire de le tenir dans les bandages environ dix semaines, après cela on peut le mettre libre dans un appartement peu étendu. Il faut toujours tenir les os clissés. Sa cure sera parfaite au bout de trois mois.—F. F., Médecin Vétérinaire à Montréal.

Egouts

Comme il n'y a pas d'amélioration plus requise dans l'agriculture canadienne que des égouts suffisants, nous croyons qu'il est nécessaire de revenir constamment à ce sujet. On sait que les égouts élèvent de plusieurs degrés la température du sol et que les moissons mûrissent plus vite sur un terrain égoutté que sur celui qui ne l'est pas. Cette circonstance seule devrait faire la recommandation des égouts dans le Bas-Canada, où le

printemps commence souvent tard, et la saison de la croissance est très courte. Dans les Districts inférieurs les égouts sont encore plus nécessaires que dans les environs de Montréal où que l'été y est plus court. Nous avons vu des champs de blé, et dans quelques cas où le champ pouvait avoir environ un arpent de large, où l'élevation, qui avoisinait les égouts de chaque côté, portait plus de grain qu'il n'y en avait sur tout le champ. La différence entre la moisson sur terrain égoutté et le terrain non égoutté était de six ou huit pour un, en faveur du premier. Dans plusieurs endroits des fossés avaient été creusés sans être nettoyés, et en conséquence l'eau n'y avait pas de cours et était presque de niveau avec la surface du terrain de chaque côté. Les bancs élevés de terre accumulés sur le bord des fossés sont aussi une grande imperfection, et devraient être charroyés de suite aux amas d'engrais ou pour combler les terres. Si on donnait aux fossés une pente convenable et que la terre fut charroyée, ils seraient d'une plus grande utilité et requerraient par la suite très peu de labour pour être tenus en bon ordre. Quand les égouts sont inclinés convenablement, il y a un espace suffisant pour permettre à une grande quantité d'eau de s'écouler de suite, et lorsque l'eau s'est échappée, les bords inclinés peuvent produire de l'herbe, vu que douze pouces de largeur du fonds de l'égout peuvent suffire au cours de l'eau quand l'inondation a cessé. Lorsque les égouts sont coupés perpendiculairement, les bords s'éboulent constamment, particulièrement dans le printemps où les égouts sont plus requis. Nous avons souvent vu des fossés aussi larges du fonds que du haut, quoiqu'ils eussent une profondeur de deux ou trois pieds. Un fossé profond de deux pieds devrait avoir au moins quatre pieds de largeur du haut et la largeur de la pelle seulement au fonds, et on doit observer la même proportion pour un fossé plus profond. Même après les avoir faits de cette manière, on doit arrondir les coins et charroyer toute la terre de l'excavation aux tas d'engrais. Ces améliorations ne coûteraient pas autant qu'on peut se l'imaginer, et rendraient un profit assuré aux cultivateurs qui les introduiraient.

Mise en culture de la surface des tas de fumier

Souvent les fumiers restent plusieurs mois en tas sans être employés, et il ne manque pas de se produire une forte évaporation des gaz fertilisants, dont la perte diminue la qualité de ces fumiers. Ce n'est encore que le petit nombre des cultivateurs qui ont le soin de les couvrir d'une couche de terre pour prévenir cette évaporation.

La mise en culture de la surface des tas de fumier, en y obviant, donnera en même temps des produits d'une certaine valeur, et ne pourra manquer de contribuer largement au développement de la culture d'un certain nombre de légumes, parmi les plus utiles, par suite de la production plus facile et plus économique du plant de choux et de salade de toute espèce, et aussi du poireau, surtout pour les plantations hâtives. Les petites carottes et les navets hâtifs, et particulièrement les radis, seront cultivés avec beaucoup de succès.

Après avoir bien dressé et tassé le fumier, on recouvre la surface d'une couche de bonne terre, ou mieux de terreau, à l'épaisseur de cinq à six doigts, et puis on sème.

En arrosant, le matin de très-bonne heure, le semis et ensuite le jeune plant avec du purin pas trop fort, ou mieux avec des matières fécales suffisamment étendues d'eau, on préserve les choux et les radis des attaques des altises ou puces de terre jusqu'à ce qu'ils aient assez de force pour ne plus les craindre.

Autant qu'il en est besoin, le plan doit être sarclé et éclairci. Pour l'obtenir en plus grand nombre pour la plantation, on peut, pour les choux et les salades, le repiquer en pépinière à mesure des éclaircissements.

Plusieurs fois j'ai essayé le repiquage des carottes et des navets, mais généralement avec peu de succès.

Pour les radis récoltés en place, on peut en obtenir en quelques mois plusieurs récoltes successives d'excellente qualité; mais une des conditions de succès est d'éclaircir de bonne heure le semis.

Pour obtenir une surface de fumier plus étendue pour ces cultures, on peut donner au tas, qu'il soit primitivement dispo-

sé en long, en carré ou en rond, une forme convexe, ou moins d'élevation.

L'eau purinée avec laquelle on doit donner des arrosages aux plantes, lorsque les puces de terre ne sont plus à craindre, rend à la couche de terre et au fumier, qui d'ailleurs se fait mieux étant souvent humecté, plus que ces plantes ne leur ont enlevé pour leur végétation. On fait ainsi une véritable culture sur couche chaude, très-économique et très-productive, et qui peut être pratiquée par toute personne ayant un tas de fumier à sa disposition. — V. CHATEL.

Les cailloux au pied des arbres fruitiers.

Un journal de France raconte qu'un vigneron possédait dans sa vigne une vingtaine d'arbres fruitiers d'une belle venue, et que chaque année étaient chargés de fruits d'une grosseur exceptionnelle.

Le sol de la vigne était pierreux. Chaque année, les cailloux ramassés dans les rangées de ceps étaient étendus au pied des arbres à fruit, sur une largeur de 2 à 3 pieds.

Les voisins, étonnés de cette production fruitière, s'écriaient : — Mais, père Jolly, que faites-vous donc à vos arbres pour qu'ils produisent tant de fruits !

— Je les fume avec des cailloux.

La vérité est que les cailloux maintenaient la fraîcheur du sol au pied des arbres et empêchaient l'herbe d'y pousser. De plus, les pluies dissolvaient les feuilles tombées et en faisaient descendre les débris à travers les couches de pierres jusque dans les profondeurs du sol où plongeaient les racines des arbres.

Un fait ne tarda pas à confirmer l'opinion du vieux vigneron. Pour se construire un *vide-bouteilles* dans sa vigne, il prit les pierres qui garnissaient le pied des deux poiriers. Ces deux arbres cessèrent de produire pendant quelques années; ils ne reprirent leur fertilité que lorsqu'ils eurent reçu une nouvelle couche de cailloux de deux pouces environ.

Petite Chronique

L'industrie dans la province de Québec. — Lorsque, l'année dernière, nous essayâmes de fonder une association qui avait pour objet de répandre dans le pays des connaissances industrielles et d'exercer une pression sur les représentants du peuple, nous rencontrâmes des obstacles sérieux, et quelques hommes de bonne volonté promirent de mettre notre projet à exécution au moyen de l'établissement de chambres de commerce. Des chambres de commerce furent en effet établies en plusieurs endroits du pays, et nous avons vu, cette année, avec plaisir les délégués de St. Jean et de St. Hyacinthe figurer avec honneur dans la chambre de commerce de la Puissance et arborer hardiment le drapeau de la protection. Mais il ne faut pas trop se fier aux hommes de commerce pour le succès de la cause industrielle, il y en a trop parmi eux intéressés à maintenir un ordre de chose qui les enrichit.

C'est du peuple, des classes ouvrières et agricoles que doit partir le véritable mouvement en faveur de l'industrie, c'est là que devra se faire la réaction, la croisade en faveur de la protection. Eh bien! nous sommes heureux de voir que cette croisade est commencée, que le premier coup de fusil a été tiré.

C'est la paroisse de Ste. Scholastique qui a inauguré le mouvement sous la direction de son éminent curé, le révd. M. S. Tassé, et du représentant du comté, M. Wilfrid Prévost. Ce mouvement a pour objet d'engager les membres du Parlement à soutenir, sans distinctions de partis, la cause de la protection.

Le Parlement s'ouvre cette semaine; qu'on se hâte, si on veut que la présente session ne se passe pas comme les autres, sans profit pour l'industrie. Sur cette question, le Bas-Canada devrait être uni, et les deux partis devraient exiger que leurs hommes soient tous pour la protection.

L'appel de la paroisse de Ste. Scholastique sera entendu dans tout le pays, nous l'espérons, son exemple sera suivi; il y aura partout des hommes comme le révd. M. Tassé et M. Prévost

pour faire entendre au peuple la voix du patriotisme, lui parler le langage de la vérité.

Il y a là un beau rôle à jouer pour le prêtre canadien.

Nous avions pensé à organiser, l'été prochain, des assemblées de comté, à former partout des comités. Mais une session encore aurait été perdue; il vaudrait mieux commencer immédiatement. — *L'Opinion Publique.*

Commerce d'œufs. — Le commerce d'œufs commence à assumer une importance extraordinaire dans les Etats-Unis et particulièrement à New-York.

Les recettes pendant l'année 1872 se sont montées à environ 500,000 barils, donnant 34,876,520 douzaines de la valeur de \$7,765,425. Comparées à l'année 1871, les recettes ont augmenté d'un peu plus de 90,000 barils de la valeur de \$640,633. Prenant la consommation de New-York comme base de celle des Etats-Unis, la consommation annuelle serait de 4,000,000 de barils. La valeur de ces quatre millions de barils à une moyenne de 15 centins par douzaine chez le fermier donnerait la somme de \$60,000,000. — *Négociant Canadien.*

RECETTES

Un moyen d'économiser l'avoine

Un moyen d'économiser l'avoine, c'est de la faire tremper pendant quelques heures dans l'eau; il résulte des expériences faites sur cet usage qu'on peut diminuer la ration environ un tiers, ce qui serait parfaitement avantageux dans la circonstance présente.

Les chevaux dont les dents sont usées mâchent très-imparfaitement l'avoine, d'autres la mangent avec tant d'avidité que la plus grande partie échappent à la mastication et est en pure perte pour la digestion. La macération dans l'eau remédie à cet inconvénient; le grain se gonfle, et les chevaux le mâchent et le digèrent mieux. Trois heures de macération suffisent, quand surtout l'eau n'est pas glaciale.

Moyen pour conserver les bois et les préserver contre l'incendie

Il est rare, dans les campagnes, que l'on blanchisse à l'eau de chaux les bois de toitures de constructions pour les étables, hangars, bergeries, etc. Or, le jury de la prime d'honneur, en 1866, dans le Bas-Rhin, a relevé, dans son rapport sur l'exploitation couronnée, que les poutres et les bois de toitures sont blanchis au muriale de chaux. Ce produit possède, à ce qu'il paraît, la propriété de conserver les bois et, ce qui est non moins important, de les garantir contre le feu, d'en empêcher la propagation, et de permettre ainsi aux secours d'arriver en temps utile.

TERRE A VENDRE

LE Soussigné offre en vente une magnifique propriété qui peut former en tout trois arpents sur quarante-deux, situés au deuxième rang de Ste. Anne de la Pocatière avec maison neuve dessus construite, grange, étable, etc.

Pour plus amples informations, s'adresser à Joseph Dionne, écrivain, Maître de Poste à Ste. Anne, ou au Soussigné à Québec.

FORTUNÉ DIONNE, Marchand.

Ste. Anne de la Pocatière, 25 février 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, mars, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.